

Rapport de la sous-commission des comptes 2014

Dicastère de M. Jean-Charles Legrix

Composition de la sous-commission

Sylvia Morel (PLR)
Pierre-Yves Blanc (Les Verts)
Yannick Rappan (PS) : rapporteur

La sous-commission s'est réunie le lundi 23 mars 2015 de 08h30 à 11h30, en présence de M. Jean-Charles Legrix, directeur du DSET, M. Denis Cattin, administrateur, M. Blaise Fivaz, chef de service du domaine public et du Major Thierry König, commandant du SIS des Montagnes.

870 SIS

Passablement de changements se sont produits en 2014 au sein du SIS, à cause notamment de l'externalisation de certaines tâches à l'État. Les missions ne sont plus tout à fait les mêmes et sont financées de manière différente. Il n'a donc pas été facile de respecter le budget même si tout a été fait dans ce sens.

Pour la contribution à la caisse de pensions, il y a un dépassement de CHF 74'725.-. Ce montant provient du service des ressources humaines et des explications sont mentionnées dans son rapport. Concernant celle-ci, il y a toujours l'éventualité que des recours soient déposés.

Un dépassement de CHF 384'184.- des comptes 2014 provient essentiellement de la part du fonds de recapitalisation de Prévoyance.ne d'un montant de CHF 435'805.-, montant refacturé en partie aux communes des montagnes neuchâteloises. Fort de ce dépassement, le budget 2014 a été meilleur que prévu. Les budgets 2015 et 2016 seront sensiblement les mêmes avec les diminutions des charges. Il demeure toutefois une interrogation au niveau du personnel et des missions.

Le directeur de dicastère rend attentif au fait que lorsqu'il y a moins d'investissements, il y a davantage de reports de charges. Sur le long terme ceci ne se concrétise pas forcément par une économie.

La sous-commission évoque le souci de personnel et d'attractivité au sujet des ambulanciers et du nombre de personnes pour accomplir les missions (3091600). Cette problématique avait déjà été soulevée lors de la précédente séance de la sous-commission. Des difficultés dans le recrutement de professionnels se confirment.

Les centrales 118 et 144 fonctionnent bien. Les problématiques des régions sont connues. Le 144 est désormais à Lausanne et cette mutualisation engendre des coûts supplémentaires à cause de la nécessité d'avoir des équipages dédiés. Le personnel des ambulances ne peut pas être utilisé pour le feu. Il y a donc des frais induits supplémentaires à la charge des communes.

Sur les 30 premiers jours de l'externalisation de la centrale 144 à FUS-Vaud, il y a eu une augmentation de 50% des missions pré hospitalières. Il faudra confirmer ces chiffres sur l'année 2015. Deux à trois sorties par jour sont effectuées par le service du feu. La défense feu est organisée selon quatre régions dans le canton. Le SIS doit fournir l'essentiel des moyens de défense incendie à la région, apporter les renforts lourds interrégionaux et assumer, en collaboration avec le SIS de Neuchâtel, les missions de secours sur l'ensemble du canton. Il y a peu d'économies à faire dans ce secteur.

Les commissaires se demandent dans quelle mesure le personnel est sensible aux éventuelles retenues de salaire faisant suite au budget 2015 révisé. Les employés du dicastère en sont parfaitement conscients. Notamment sur le fait que les échelons n'évolueront pas. Toutefois, même avec le nouveau budget et l'absence d'investissement, les prestations seront garanties.

875 Police du feu

Rien de particulier à mettre en évidence.

860 Service du domaine public

En 2014 s'est concrétisée la collaboration avec Val-de-Ruz. Les premiers résultats sont positifs. Deux personnes supplémentaires ont été engagées pour répondre à ce mandat de prestations liant les deux communes. 2014 a aussi servi à préparer la Lpol 2015.

La sous-commission demande s'il ne serait pas plus économique d'externaliser les commandements de payer. Une réflexion au sein du dicastère sera menée par l'administrateur en collaboration avec le chef de service et le directeur de dicastère. Le directeur de dicastère précise que les relations avec une entreprise de la place qui a déjà quelques mandats sont bonnes et que les réflexions vont dans les deux sens.

Le contrat avec cette entreprise n'avait pas été mis dans le budget 2014 par l'ancien directeur de dicastère. Pourtant rien n'a été résilié. Ceci a été corrigé et un contrat a été signé courant 2015.

880 Protection civile

Les chiffres ont été ajustés en fonction du nombre d'habitants actualisé par la Ville. Sinon, rien de particulier à signaler.

560 Cultes

Rien de spécial.

902 Services Industriels

Rien de spécial.

911 Eaux-Réseau

Rien à signaler

Le rapporteur
Y. Rappan